

OFFRE D'EMPLOI

2 AGENTS DE LA GARDE REGIONALE MARINE – CDD 4 mois

RESERVE NATURELLE NATIONALE DE CAMARGUE

La Réserve Naturelle Nationale de Camargue (cf. articles L.332-1 et suivants du code de l'environnement) s'étend sur les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Propriété du Conservatoire du Littoral, elle est la deuxième Réserve Naturelle Nationale en France de par sa superficie (~13 120 ha) et fait partie des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Créée en 1927 et gérée depuis par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), elle protège intégralement un patrimoine dont l'originalité et l'intérêt sont reconnus internationalement (diplôme européen depuis 1967, réserve de biosphère depuis 1975, classée au titre de la convention de Ramsar depuis 1986) en raison de la diversité de ses habitats et des espèces qui les occupent, ainsi que dans son fonctionnement écologique. Plus de 100 thèses de doctorat se sont intéressées à cette biodiversité remarquable.

Les missions de la réserve consistent à protéger le patrimoine naturel, en favorisant la libre expression de la faune et de la flore, la gérer, avec l'appui de suivis scientifiques, d'actions de surveillance et de police de l'environnement, et de faire découvrir au travers d'une mission de sensibilisation du public grâce à des sites d'accueil permanents, des animations et des actions de sensibilisation à l'environnement adaptées aux espaces naturels protégés.

La Région Sud déploie depuis 2023 la « Garde Régionale Marine », dispositif de soutien au recrutement de personnels saisonniers dans les aires marines protégées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif doit permettre de renforcer l'opérationnalité et l'efficacité de ces zones, et concourir à une meilleure appropriation par les usagers des réglementations encadrant les activités impactantes, notamment en période de fortes fréquentations. La Réserve de Camargue est l'une des aires marines protégées de la région.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Les agents de la garde régional marine participent sous l'autorité générale du directeur aux actions de la RN. Il(elle) participe aux actions de sensibilisation, de surveillance, d'intervention sur le patrimoine naturel, de gestion technique et d'entretien et d'appui aux suivis scientifiques sous l'autorité du conservateur. Il(elle) est placé(e) sous l'autorité quotidienne de la responsable accueil & sensibilisation des publics pour les missions de sensibilisation et du Conservateur pour les sujets en relation avec les suivis, la surveillance et les chantiers.

Surveillance et sensibilisation

- Surveillance de l'aire protégée,
- Sensibilisation auprès des visiteurs et des acteurs locaux,
- Réalisation d'animations et tenue de points d'informations,
- Participation à l'entretien des sites d'accueil : sentiers et observatoires et autres secteurs nécessitant un entretien régulier.

Intervention sur le patrimoine naturel

- Participation à des chantiers de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes et des chantiers visant à assurer l'entretien de la réserve, le nettoyage du littoral et le traitement des points noirs (déchets...).

Appui aux actions de suivis scientifiques de la réserve

- Collaborer aux actions de suivis scientifiques de la réserve : oiseaux, qualité de l'eau, herbiers aquatiques...

Vie de l'équipe / transversalité

Dont réalisation d'un bilan d'activité en fin de mission.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES

Générales :

Connaissances des espaces naturels à protection forte, notamment en zones humides et littoral,
Connaissance du fonctionnement réglementaire et juridique des réserves naturelles,
Connaissance naturaliste diversifiée et compétences en animation pour divers publics.

Capacités :

Capacité de travail en équipe
Capacité de travail en extérieur et par tous les temps
Bon relationnel avec les publics
Bonne condition physique
Autonomie, disponibilité, écoute, capable de fermeté (respect de la réglementation de la réserve)
Organisation, rigueur, diplomatie, pédagogie

Parcours / formation :

Niveau BTS / Licence pro en écologie, éducation à l'environnement.
Apprécié : Permis bateau (côtier) et capacité professionnelle de plongée.

Modalités

Groupe D - Indice 305 (CCNA)
Contrat à durée déterminée du 29 avril au 28 août, période d'essai de 15 jours
Travail en soirée et jours fériés. Travail du mardi au samedi.
Chèque restaurant (pris en charge à 60 %) - Mutuelle employeur prise en charge 100%
Poste basé à la Capelière (13200 Arles)
La date de limite de réception des candidatures est fixée au 28 mars 2025.
Entretiens potentiels le 02 ou 07 avril 2025.

Pour candidater : envoi du CV, de la lettre de motivation et des références à :

recrutement-camargue@snpn.fr en précisant Agent de la Garde régionale marine dans l'intitulé du mail.